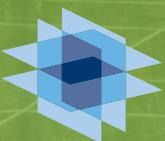


RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

RSE



EPF

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

TPF Ingénierie structure depuis plusieurs années sa politique RSE autour de la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans ses activités.

La démarche RSE est ainsi intégrée dans la stratégie d'entreprise et repose sur :

- **Une organisation dédiée**

La politique RSE est impulsée par le Comité Exécutif de TPF Ingénierie et s'appuie en termes opérationnels sur 3 Comités :

- Comité Social & Droits de l'Homme, garant de notre engagement social,
- Comité Environnement, chargé de la performance environnementale de notre activité et de nos projets,
- Comité Éthique, responsable des questions relatives à l'intégrité.

- **Une approche participative**

Un réseau de référents au sein de nos agences alimente la réflexion sur les différentes thématiques RSE.

- **Une démarche partagée**

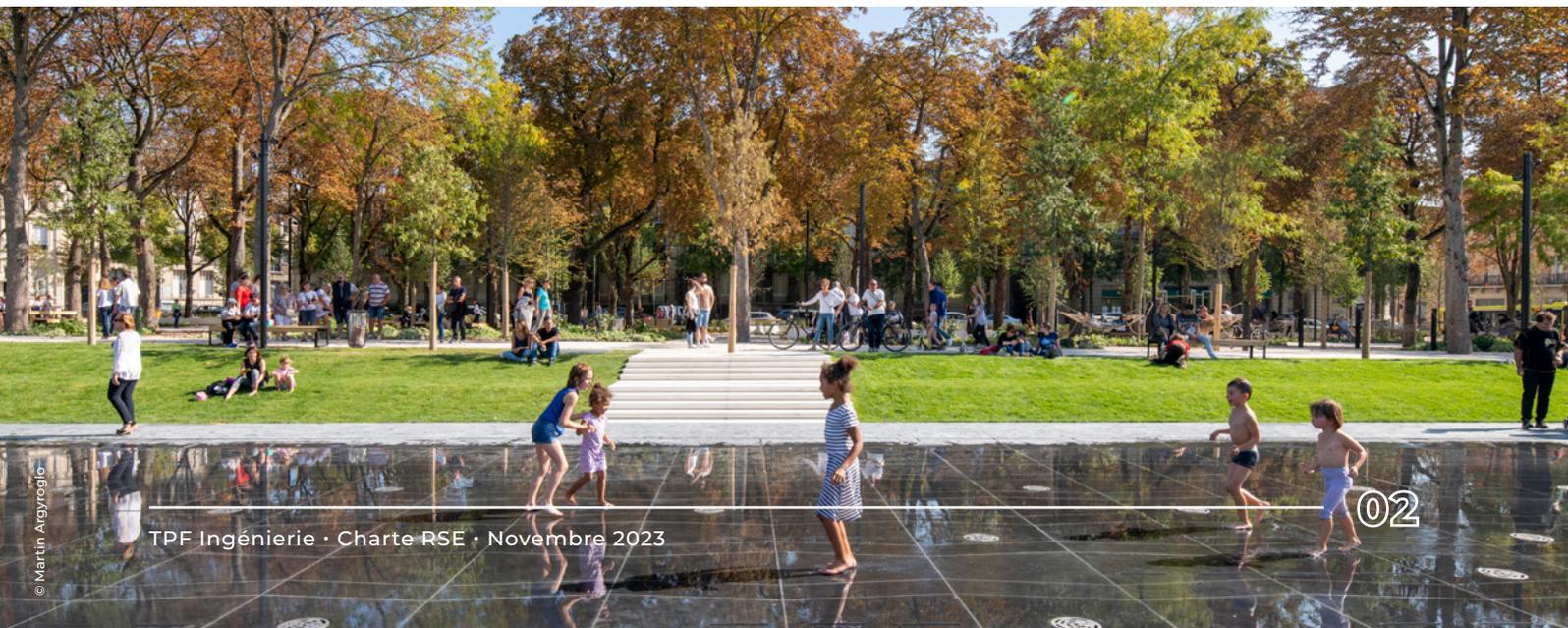
avec l'ensemble des collaborateurs par la mise en place d'une communication dédiée.

- **Une évaluation annuelle**

des actions engagées et des performances RSE de l'entreprise notamment sur la plateforme EcoVadis.

A l'échelle du groupe, TPF expose dans sa Charte Ethique et RSE les valeurs éthiques de l'entreprise et la réponse qu'elle peut apporter aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU dans le cadre du Programme de Développement Durable à horizon 2030.

Il s'agit d'inscrire notre activité d'ingénierie dans le développement d'une croissance économique qui réponde à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et pour la protection de l'environnement.



1

ENGAGEMENT SOCIAL

Sur le plan social et dans le cadre d'une gestion durable des Ressources Humaines, TPF Ingénierie s'engage pour :

■ **La Santé et la Sécurité**

TPF Ingénierie accorde une priorité absolue à la sécurité et à la santé de ses collaborateurs mais également de toute personne touchée par ses activités.



Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs au bureau comme sur chantier

Nous mettons ainsi en place des mesures de prévention des risques professionnels et formons nos employés aux bonnes pratiques de sécurité. Dans ce cadre sont établis annuellement :

- un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP),
- la liste des actions préventives suite aux préconisations du DUERP,
- un rapport annuel de santé et sécurité.

■ **L'égalité professionnelle femmes-hommes**

TPF Ingénierie a signé, en décembre 2019, un accord interne renouvelé tous les trois ans, sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il définit notamment des indicateurs de suivi dans les domaines du recrutement, du déroulement de carrière et de la promotion, de la formation professionnelle et de la rémunération.

La société s'est engagée par ailleurs au-delà de l'obligation réglementaire notamment à travers la mise en place d'un groupe de travail dédié garant de la mise en œuvre et du suivi d'actions concrètes en la matière.

TPF Ingénierie est également signataire de la Charte de l'Ingénierie pour la Mixité portée par Syntec Ingénierie pour faire évoluer la place des femmes dans notre secteur d'activité.



Signature de la Charte de l'Ingénierie pour la mixité Syntec Ingénierie

■ L'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Au-delà des obligations réglementaires, TPF Ingénierie a engagé une politique forte dans ce domaine afin de :

- développer le recrutement de personnes en situation de handicap,
- professionnaliser l'accueil et le suivi de ces nouveaux collaborateurs,
- maintenir dans l'emploi les travailleurs reconnus handicapés.

Un Référent Handicap National anime le réseau de Correspondants Handicap constitué en interne pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs et mener des opérations de sensibilisation spécifiques (participation aux DuoDays, organisation d'une semaine du Handicap en entreprise , etc.).



Semaine du Handicap TPF Ingénierie : sensibiliser les collaborateurs au handicap en entreprise

■ La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

À travers la définition et le déploiement d'un plan d'actions construit de manière collaborative par le Groupe de travail QVCT, TPF Ingénierie s'engage au-delà des obligations réglementaires en matière de santé et de sécurité, en œuvrant au bien-être des collaborateurs mais aussi à l'attractivité de l'entreprise pour les futurs talents.

La démarche repose sur 4 thématiques :

• Conditions de travail

- ▶ Audit de nos établissements.
- ▶ Désignation de Référents de site.
- ▶ Aménagement des lieux et postes de travail.
- ▶ Formation à la prévention et gestion des risques psycho-sociaux.
- ▶ Sensibilisation aux risques routiers.
- ▶ Webinaires autour de la santé et du bien-être.

• Management et communication

- ▶ Accueil et intégration des nouveaux collaborateurs, dont une réunion de présentation et d'échanges avec le Comité Exécutif et une réunion avec la Direction Technique pour présentation des outils internes communs.
- ▶ Communication régulière auprès de l'ensemble des collaborateurs relative à la stratégie et aux projets d'entreprise, y compris lors de l'Assemblée Générale annuelle.
- ▶ Développement d'un management participatif.
- ▶ Valorisation de projets transverses pour impliquer nos collaborateurs.

- **Relation au travail et expression collective**

- ▶ Clubs métiers pour favoriser les échanges entre collègues.
- ▶ Incitation et soutien d'initiatives au sein de la société pour renforcer la cohésion d'équipe : organisation de petits-déjeuners partagés le premier jour ouvré de chaque mois et de déjeuners d'équipes, concours photos, activités sportives et culturelles sponsorisées, organisation d'une journée portes ouvertes pour les familles, etc.

- **Temps choisi**

- ▶ Droit à la déconnexion et flexibilité horaire, en cohérence avec les heures d'ouverture de nos bureaux.
- ▶ Télétravail déployé pour l'ensemble des collaborateurs suite à la signature d'un accord dès 2019.

- **La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la formation professionnelle**

TPF Ingénierie s'engage à favoriser la formation et le développement professionnel de tous.

Cela passe notamment par la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Un accord interne GPEC permet d'anticiper les évolutions prévisibles des emplois au regard des mutations économiques, organisationnelles et technologiques. Il permet d'accompagner les collaborateurs face aux changements mais également de donner des perspectives d'évolution en s'appuyant sur les différents dispositifs de formation existants.



La Marseillaise des Femmes : engagement collectif et solidarité

Un plan de développement des compétences volontariste est mis en place chaque année ainsi que des parcours métiers adaptés à chaque typologie de postes.

Des webinaires internes permettent aussi de partager des informations techniques, règlementaires ou d'ordre plus général.

- **Le développement local et l'emploi**

TPF Ingénierie valorise l'emploi des jeunes notamment par le recours à l'alternance. Nous accueillons ainsi en moyenne 25 alternants par an.

TPF Ingénierie participe à des initiatives territoriales valorisant les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.

Enfin, nous intégrons des publics ciblés par les clauses d'insertion sociale dans le cadre des marchés dont nous sommes titulaires.

2

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

La performance environnementale de la société repose sur deux principes fondamentaux :

- Éco-concevoir des bâtiments et infrastructures durables.
- Conduire notre activité de façon éco-responsable.

TPF Ingénierie a signé en octobre 2019, sous l'égide de Syntec Ingénierie, la Charte de l'Ingénierie pour le Climat, entendant ainsi contribuer à la transition environnementale des territoires.

La société s'engage d'une part à accompagner ses clients dans la mise en œuvre de leurs objectifs en faveur du climat, en étant force de proposition en matière de réduction de l'empreinte carbone des projets qu'elle réalise.

Elle s'engage d'autre part à maîtriser durablement son propre impact environnemental en adoptant des pratiques internes visant à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

Par l'intégration des objectifs environnementaux au système de management de la qualité, les travaux de sa Direction Technique et la mise en place d'un Comité RSE Environnement, TPF Ingénierie veille ainsi au déploiement et au respect des bonnes pratiques environnementales au quotidien, reflets des grands axes de la politique environnementale de la société.

■ Limiter l'empreinte carbone dans l'utilisation des transports

TPF Ingénierie entend réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport en :

- privilégiant le train à la voiture et à l'avion pour les déplacements professionnels,
- intégrant dans les contrats de location de véhicules de société un plafond d'émission de CO₂,
- sensibilisant ses collaborateurs à l'écoconduite,
- favorisant le covoiturage,
- déployant une participation volontariste aux frais de transports publics des salariés qui privilégient ce mode de déplacement,
- favorisant l'usage de modes de transport doux et notamment le vélo avec la mise en place d'une indemnité kilométrique vélo pour les trajets domicile-travail,
- encourageant la visioconférence.



Favoriser les mobilités douces

■ Limiter la consommation d'énergie dans notre activité

TPF Ingénierie s'est engagée dans une démarche de sobriété énergétique à travers la mise en place de plusieurs actions visant à optimiser ses consommations d'énergie :

• Éclairage

Extinction lors des périodes de fermeture ou d'absence, amélioration de l'efficacité de l'éclairage en déployant des LED ou des éclairages basse consommation, détecteurs de présence...

• Chauffage / climatisation

Ajustement des températures de consigne et adaptation aux périodes d'inoccupation des locaux, programmation des équipements, isolation, occultations solaires...

• Numérique

Paramétrage de la veille des équipements informatiques, extinction complète, externalisation des serveurs informatiques, abandon des systèmes audiovisuels non indispensables (écrans des halls d'accueil), réduction du volume des données informatiques...

La mise en œuvre des actions sur ces trois volets repose sur :

- La sensibilisation interne aux bons réflexes à adopter au quotidien, impliquant les salariés.
- L'intégration dans des dispositifs existants tels qu'Ecowatt (signature de la Charte Ecowatt portée par RTE et l'ADEME en octobre 2022).
- Un plan d'investissement progressif dans les bâtiments et équipements en concertation avec les bailleurs (IoT/GTC, éclairage, isolation...).

- L'intégration d'objectifs environnementaux dans les baux pour la location de nos bureaux.

Cette démarche globale est formalisée dans le cadre d'un Plan de sobriété énergétique.

■ Limiter la consommation de papier, optimiser les déchets, gérer durablement le parc informatique et le mobilier

- Utilisation de papier issu du recyclage et mise en place d'indicateurs de suivi de la consommation.
- Suppression des cartes de visite papier remplacées par des cartes de visite connectées.
- Paramétrage des imprimantes en mode noir et blanc et recto-verso.
- Mise en place de systèmes de tri des déchets au sein des agences.
- Suppression de la vaisselle plastique à usage unique.
- Recyclage systématique des équipements informatiques.
- Partenariat avec des associations de collecte et de valorisation de mobilier de bureau.



Signature de la Charte d'engagement EcoWatt des Entreprises

■ **Proposer des solutions sobres en carbone dans le cadre de nos projets**

Ce dernier point s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par TPF Ingénierie en matière de conduite de projet, énoncées dans notre Manifeste de la Co-créativité.

Nous nous devons d'être force de proposition auprès des donneurs d'ordres et de nos partenaires pour minimiser l'impact environnemental des opérations que nous réalisons, tant dans leur phase de conception, de construction que tout au long de leur cycle de vie, y compris leur déconstruction à terme.

Dans le cadre de nos projets, nous nous posons systématiquement la question des meilleurs choix techniques appréhendés sous les angles de la transition énergétique, de la transition numérique et de la préservation de l'environnement. Nos experts sont également à l'affût des solutions innovantes et capitalisent l'expérience acquise sur les différentes solutions techniques mises en œuvre dans nos multiples projets.

Les objectifs environnementaux sont inclus dans notre Système de Management Intégré :

- Nous prenons l'initiative d'organiser en début d'opération une réunion avec le Maître d'Ouvrage, l'Architecte et les autres partenaires, dans une démarche participative et proactive, notamment en matière d'enjeux environnementaux du projet.
- L'équipe projet TPF Ingénierie mène systématiquement une réflexion afin de proposer des solutions alternatives pertinentes, notamment sur le plan énergétique et environnemental, dans le respect des besoins du client, quitte à challenger le programme, avec analyse comparative et argumentation à l'appui.
- Tout au long de chaque opération, l'équipe projet TPF Ingénierie est force de proposition dans les domaines contractuels, techniques et économiques, sous les angles de la transition énergétique, de la maîtrise de l'impact environnemental et de la transition numérique.

*Murs en terre crue de l'IUT de Tarbes,
conçus par nos équipes - Architecte : Mil Lieux*



3 INTÉGRITÉ

TPF Ingénierie œuvre pour un engagement continu en matière d'intégrité et de respect mutuel.

En corrélation avec notre responsabilité sociale et environnementale décrite précédemment, nous nous engageons à respecter des principes éthiques dans nos interactions internes avec nos collaborateurs, mais aussi externes avec nos partenaires et clients. Cet engagement s'appuie sur les valeurs de TPF énoncées dans la Charte Éthique et RSE du Groupe TPF : Excellence, Diversité et Intégrité.

■ **Droits humains et respect mutuel**

TPF Ingénierie respecte les droits de l'homme et se conforme aux principaux textes nationaux et internationaux relatifs à leur protection (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; Pacte mondial ; Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail ; principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques).

TPF Ingénierie encourage au sein de son organisation la diversité, l'égalité des chances et le respect mutuel. Ce sont les piliers essentiels pour assurer des relations positives et un fonctionnement harmonieux.

Notre société est constituée de professionnels sélectionnés pour leurs compétences et la qualité de leur travail, et nous nous engageons à ce qu'elle reflète la diversité sociale.



Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et le respect mutuel

Chacun au sein de TPF Ingénierie est respecté quels que soient son origine, ses choix de vie et ses orientations religieuses et sexuelles, en accord avec le règlement intérieur.

Nous condamnons ainsi sans réserve toute forme de discrimination basée sur le genre ou l'origine, et nous ne tolérons aucune forme de harcèlement au sein de notre société et dans nos relations avec nos clients, partenaires et fournisseurs.

■ **Éthique et transparence**

La politique d'éthique des affaires de TPF Ingénierie met en avant l'engagement de la société envers l'intégrité et la transparence dans toutes ses activités commerciales.

Afin de prévenir tout conflit d'intérêts et d'éradiquer toute forme de corruption, la société établit des règles concernant les cadeaux et invitations dans le cadre de ses pratiques commerciales.

La société proscrit fermement toute forme de corruption active ou passive, de trafic d'influence ou de favoritisme. Les cadeaux et invitations peuvent être autorisés, mais seulement s'ils sont offerts ou reçus avec bon sens, conscience et transparence. Il est crucial que ces échanges ne visent jamais à obtenir un avantage commercial déloyal ou à influencer des décisions officielles. Ils doivent également respecter la Charte Ethique et RSE du Groupe TPF ainsi que les dispositions légales et contractuelles en vigueur.

Les collaborateurs sont encouragés à faire preuve de discernement et à veiller à ce que les cadeaux et invitations offerts ou reçus aient une valeur raisonnable. En cas de doute, il est recommandé de consulter le Responsable hiérarchique et le Responsable du Comité Éthique afin de s'assurer que ces pratiques commerciales respectent les principes éthiques de l'entreprise.

En adoptant une approche responsable, TPF Ingénierie promeut des relations commerciales saines et intègres.



Intégrité et transparence dans toute relation commerciale

■ Sécurité de l'information et protection des données (RGPD)

TPF Ingénierie s'engage à fournir des informations précises et complètes à ses clients et partenaires tout en sécurisant la détention de celles qui lui sont confiées.

Chaque collaborateur doit veiller à la qualité et à la précision des informations qu'il transmet à ses interlocuteurs internes et externes ; il ne doit pas communiquer à l'extérieur de l'entreprise des informations confidentielles qu'il pourrait détenir dans le cadre de ses missions.

Par ailleurs, TPF Ingénierie met en place des mesures de protection des données pour prévenir toute utilisation abusive ou non autorisée des informations personnelles de ses collaborateurs ainsi que des tiers. La Charte RGPD permet de cartographier et de formaliser les droits et obligations de chacun envers les partenaires internes et externes.

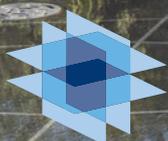
■ Signalement interne

TPF Ingénierie dispose d'une procédure interne de signalement destinée à tout collaborateur qui serait confronté à un problème d'éthique.

Par la création de son Comité Éthique, TPF Ingénierie poursuit sa politique pro-active en matière de prévention des risques psycho-sociaux et de protection des lanceurs d'alerte en se dotant de procédures ad hoc qui permettent la confidentialité et la résolution de problèmes éthiques portés à sa connaissance.

La politique RSE de TPF Ingénierie, intégrée à la stratégie globale de l'entreprise, vise à créer un équilibre entre les considérations sociales, environnementales et économiques tout en répondant aux besoins des parties prenantes.

Reposant sur les trois piliers que sont l'Engagement social, la Performance environnementale et l'Intégrité, la RSE contribue ainsi à la performance et à la durabilité de l'entreprise.



TPF